din GLUJ

Conférence internationale du travail [Genére 1931?] Rapport I – Genève, 1931. Bureau international du travail. 8°

Rapport I. Réglementation des heures de travail à bord des navires. Prensière question à l'ordre du jour Densième discussion. IV. 251 p. Rapport I. La protection des gens de mer en

cas de maladie, y compris le traitement des blessés à bord. I. Les obligations individuelles de l'armateur à l'égard des gens de mer malades ou blessés. — II. L'assurance-maladie des gens de mer. Deuxième question à

Lociété des nations.

Bureau international du travail.

I. 565-1939.

II. 104 - 1932.

l'ordre du jour. / Deuxième discussion / IV. 356 p.

Conférence internationale du travail. Cinquième session Genève, Octobre 1923. Questionnaire. Détermination de principes généraux pour l'inspection du travail.

Genève, 1923. Bureau international du travail.

4 de 1923. Bureau international du travail.

Lo-ciété des nations. Bureau international du travail. Conférence internationale du travail. Dix-huitième session Genève, 1934. Questionnaire I-Genève, 1933. Bureau international du travail. 8°

Guestionnaire I. Réduction de la durée du travail. Prensière question à l'ordre du jour. 43 p.

Guestionnaire II. Assurance - chômage et diverses formes d'assistance aux chômeurs. Deux.

eme question à l'ordre du jour. 40 p. Questionnaire III. Les modes de repos et d'alter-

nance des équipes dans les verreries à vitres automatiques. Froisième question à l'ordre du jour. 22 p.

Lociété des nations.

Bureau international du travail.